

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 4

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°04-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 – BUDGET COMMUNE

Le Maire présente le compte de gestion dressé par le Trésorier pour l'année 2021, informe le Conseil Municipal qu'il est conforme aux opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 et demande au Conseil Municipal de l'approuver :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion dressé par le Trésorier pour l'exercice 2021, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 4

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°05-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET COMMUNE

Le Maire présente le Compte Administratif 2021 :

En section de FONCTIONNEMENT :

| | |
|--|---------------------|
| • Résultats reportés (<i>clôture 2020</i>) | 258 795,66 € |
| • Dépenses de l'exercice | 242 150,89 € |
| • Recettes de l'exercice | 288 256,38 € |
| • Résultat de l'exercice 2021 | 46 105,49 € |
| • Résultat de clôture de l'exercice 2021 | 304 901,15 € |

En section d'INVESTISSEMENT :

| | |
|--|---------------|
| • Résultat de clôture 2020 | - 70 691,38 € |
| • Dépenses de l'exercice | 106 904,68 € |
| • Recettes de l'exercice | 112 006,20 € |
| • Résultat de l'exercice 2021 | 5 101,52 € |
| • Résultat de clôture de l'exercice 2021 | - 65 589,86 € |

Restes à Réaliser :

| | |
|--------------------------------|---------------|
| • En dépenses d'investissement | 31 232,75 € |
| • Solde | - 31 232,75 € |

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif, le conseil municipal siège alors sous la présidence de Claudine LECHAT, doyenne d'âge,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

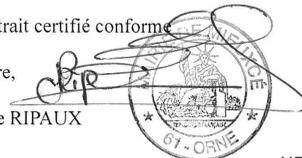
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,
- **APPROUVE** le Compte Administratif du budget communal 2021 tels que résumés ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture
061-216102739-20220401-05-2022-BF
Date de télétransmission : 21/04/2022
Date de réception préfecture : 21/04/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 4

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°06-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT - BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal constate que le Compte Administratif 2021 présente :

En section de FONCTIONNEMENT :

- | | |
|--|---------------------|
| • Un résultat de clôture de l'exercice 2020 | 258 795,66 € |
| • Un résultat positif pour l'exercice 2021 | 46 105,49 € |
| • Soit un résultat de clôture de l'exercice 2020 | 304 901,15 € |

En section d'INVESTISSEMENT :

- | | |
|---|--------------------|
| • Un résultat de clôture de l'exercice 2021 | - 65 589,86 € |
| • Un solde des restes à réaliser 2021 | - 31 232,75 € |
| • Soit un besoin en financement de | 96 822,61 € |

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

➤ **DÉCIDE** d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'Investissement de l'exercice 2022 :

- | | |
|-----------------------------|--------------------|
| • Au compte 1068 (recettes) | 96 822,61 € |
|-----------------------------|--------------------|

En section de Fonctionnement de l'exercice 2022 :

- | | |
|---|---------------------|
| • le solde au compte 002 (Résultat reporté) | 208 078,54 € |
|---|---------------------|

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 4

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°07-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : TAUX DES IMPÔTS COMMUNAUX 2022

Pour la deuxième année consécutive, le Maire propose de ne pas augmenter les taux des impôts communaux en raison de l'augmentation du taux de la CUA du Foncier Bâti qui passe de 11,86 % à 16 % et de l'augmentation des bases de 3,4 %.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'un maintien des taux pour 2022 comme suit :

| Taxes | Taux |
|------------------------|---------|
| Taxe foncier Bâti. | 31,03 % |
| Taxe foncier Non Bâti. | 8,57 % |

- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture
061-216102798-20220401-07-2022-DE
Date de télétransmission : 21/04/2022
Date de réception préfecture : 21/04/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucxé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 4

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°08-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : SUBVENTION 2022 DU BUDGET COMMUNE au BUDGET LOTISSEMENT

Le Maire propose de voter une subvention du budget primitif de la commune en dépenses de fonctionnement compte 6573641 au budget Lotissement pour réduire le déficit du budget lotissement :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

➤ **DÉCIDE** de subventionner le budget **lotissement** 2022 à hauteur de 7 500,00 €,

| | |
|---|------------|
| Budget <u>primitif commune</u> 2022 section fonctionnement dépenses compte 6573641 - Subventions aux budgets annexes | 7 500,00 € |
| Budget <u>lotissement</u> 2022 section fonctionnement recettes compte 757 – Subventions | 7 500,00 € |

➤ **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 4

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°09-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : *DOTATION AUX PROVISIONS 2022*

Le Maire rappelle le titre émis à l'ordre de la CUA (exercice 2012) pour un montant de 49 614,95 €.

Le total des provisions déjà effectué à fin 2021 est de 33 000 €, le Maire propose donc d'imputer 5 000,00 € au budget primitif 2022 en dépenses à la section de fonctionnement chapitre 042 compte 6865 et en recettes à la section d'investissement chapitre 040 compte 1582, et demande de délibérer sur cette inscription :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

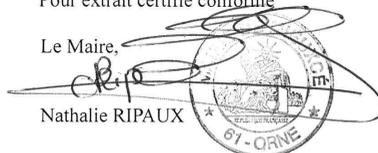
- **DÉCIDE** d'inscrire au budget primitif commune 2022 en dépenses section de fonctionnement au compte 6865 une somme de 5 000,00 € et en recette section d'investissement au compte 1582 une somme de 5 000,00 € en provision du titre de 49 614,95 € n° 137 (exercice 2012) émis à l'ordre de la Communauté Urbaine d'Alençon et non honoré,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture
061-216102798-20220401-09-2022-DE
Date de télétransmission : 21/04/2022
Date de réception préfecture : 21/04/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 4

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°10-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2022

Le Maire présente la proposition de Budget Primitif 2022 préparé par la Commission des finances, qui s'équilibre en recettes et dépenses de Fonctionnement et d'Investissement comme suit :

| | |
|---------------------------|---------------------|
| Section de FONCTIONNEMENT | 494 288,97 € |
| Section d'INVESTISSEMENT | 252 002,61 € |

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** le Budget Primitif 2022 de la commune de Mieuxcé par Chapitre pour **494 288,97 €** en Fonctionnement, et pour **252 002,61 €** en Investissement,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,


Nathalie RIPAUX *

DÉPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 4

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°11-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET LOTISSEMENT

Le Maire présente le compte de gestion dressé par le Trésorier pour l'année 2021, informe le Conseil Municipal qu'il est conforme aux opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 et demande au Conseil Municipal de l'approuver :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion dressé par le Trésorier pour l'exercice 2021 visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,


Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture
061-216102798-20220401-12-2022-BF
Date de télétransmission : 21/04/2022
Date de réception préfecture : 21/04/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 4

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°12-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET LOTISSEMENT

Le Maire présente le Compte Administratif 2021 qui présente un résultat de clôture en FONCTIONNEMENT de :

| | |
|------------------------------|---------------|
| Section de FONCTIONNEMENT de | 0,00 € |
|------------------------------|---------------|

En INVESTISSEMENT de :

| | |
|-------------------------------------|---------------------|
| Section d'INVESTISSEMENT déficit de | 153 684,40 € |
|-------------------------------------|---------------------|

Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, sous la Présidence de Claudine LECHAT, doyenne d'âge, à l'unanimité :

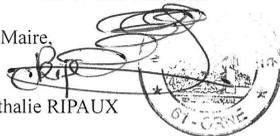
- **VOTE** le Compte Administratif 2021 du budget Lotissement de Mieucé,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucxé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 4

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°13-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : *BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2022*

Le Maire présente la proposition de Budget Lotissement 2022 préparé par la Commission des finances, qui s'équilibre en recettes et dépenses de Fonctionnement et d'Investissement comme suit :

| | |
|---------------------------|---------------------|
| Section de FONCTIONNEMENT | 201 393,58 € |
| Section d'INVESTISSEMENT | 324 542,98 € |

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** le Budget Lotissement 2022 de la commune de Mieucxé par Chapitre pour **201 393,58 €** en Fonctionnement, et pour **324 542,98 €** en Investissement,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture
061-216102798-20220401-13-2022-BF
Date de télétransmission : 21/04/2022
Date de réception préfecture : 21/04/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 5

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, François BRIÈRE qui a donné pouvoir à Francisco BRAVO-FRADES, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°14-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : *APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 – ENERGIES RENOUVELABLES*

Le Maire présente le compte de gestion dressé par le Trésorier pour l'année 2021, informe le Conseil Municipal qu'il est conforme aux opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 et demande au Conseil Municipal de l'approuver :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion dressé par le Trésorier pour l'exercice 2021, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 5

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, François BRIÈRE qui a donné pouvoir à Francisco BRAVO-FRADES, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°15-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : *VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – ENERGIES RENOUVELABLES*

Le Maire présente le Compte Administratif 2021 qui présente un résultat de clôture en FONCTIONNEMENT de :

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Section de FONCTIONNEMENT déficit de | 16,14 € |
|--------------------------------------|----------------|

En INVESTISSEMENT de :

| | |
|--|--------------------|
| Section d'INVESTISSEMENT excédentaire de | 23 089,14 € |
|--|--------------------|

Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, sous la Présidence de Claudine LECHAT, doyenne d'âge, à l'unanimité :

- **VOTE** le Compte Administratif 2021 du budget Énergies Renouvelables de Mieucé,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture
061-216102798-20220401-15-2022-BF
Date de télétransmission : 21/04/2022
Date de réception préfecture : 21/04/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucxé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 5

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, François BRIÈRE qui a donné pouvoir à Francisco BRAVO-FRADES, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°16-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : *BUDGET PRIMITIF ENERGIES RENOUVELABLES 2022*

Le Maire présente la proposition de Budget Énergies Renouvelables 2022 préparé par la Commission des finances, qui s'équilibre en recettes et dépenses de Fonctionnement et d'Investissement comme suit :

| | |
|---------------------------|--------------------|
| Section de FONCTIONNEMENT | 2 005,00 € |
| Section d'INVESTISSEMENT | 23 089,14 € |

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** le Budget Énergies Renouvelables 2022 de la commune de Mieucxé par Chapitre pour **2 005,00 €** en Fonctionnement, et pour **23 089,14 €** en Investissement,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 5

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, François BRIÈRE qui a donné pouvoir à Francisco BRAVO-FRADES, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°17-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : DESIGNATION TITULAIRES & SUPPLÉANTS – COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES (REU)

Le Maire rappelle que dans le cadre de la réforme des listes électorales (REU), a été désigné en 2020 les membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Afin de pouvoir programmer ces réunions en journée, notamment pour les commissions devant se réunir entre le 24^{ème} et le 21^{ème} jour avant chaque scrutin, le Maire demande à désigner un nouveau titulaire et de nommer un suppléant au sein du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** Claudine LECHAT comme membre titulaire de la commission de contrôle des listes électorales,
- **DÉSIGNE** Jimmy MEUNIER comme membre suppléant de la commission de contrôle des listes électorales,
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture
061-216102798-20220401-17-2022-DE
Date de télétransmission : 21/04/2022
Date de réception préfecture : 21/04/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 5

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, François BRIÈRE qui a donné pouvoir à Francisco BRAVO-FRADES, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°18-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : *RÉPARTITION DES TAUX SIVOS LA FERRIÈRE BOCCHARD – PACÉ - MIEUXCÉ*

Le Maire informe que depuis plusieurs années une disparité a été pointée au niveau de la répartition des taux de participation des communes au sein du SIVOS LA FERRIÈRE BOCCHARD – PACÉ – MIEUXCÉ, en fonctionnement et en investissement.

Afin d'établir une base plus équitable, le Maire propose les taux suivants, en fonctionnement et en investissement, à partir du budget 2023, comme ci-dessous :

- 50% au prorata du nombre d'élèves de la commune scolarisés au 1^{er} janvier dans les classes du SIVOS.
- 50% au prorata de la population au dernier recensement publié.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

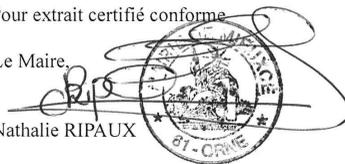
- **DÉCIDE** de proposer de nouveaux taux de participation des communes au sein du SIVOS LA FERRIÈRE BOCCHARD – PACÉ – MIEUXCÉ en Fonctionnement et en Investissement, à partir du budget 2023, de la façon suivante :
 - 50% au prorata du nombre d'élèves de la commune scolarisés au 1^{er} janvier dans les classes du SIVOS,
 - 50 % au prorata de la population au dernier recensement publié.
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 5

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, François BRIÈRE qui a donné pouvoir à Francisco BRAVO-FRADES, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°19-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : *TARIF ACCOMPAGNANT REPAS DES AINÉS*

Le Maire rappelle le prochain repas du 8 mai qui sera offert aux « aînés » de la commune, et demande aux élus de délibérer sur le tarif du repas des personnes accompagnantes. Madame le Maire propose d'augmenter le tarif d'un euro pour cette année soit 27,00 €.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'un prix de repas de 27,00 € pour les accompagnants au repas des « aînés » 2022,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture
061-216102798-20220401-19-2022-DE
Date de télétransmission : 21/04/2022
Date de réception préfecture : 21/04/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation vingt-six mars, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN.

Excusés : 5

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, François BRIÈRE qui a donné pouvoir à Francisco BRAVO-FRADES, David COLASSE qui a donné pouvoir à Jean-Louis GUILMEAU, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ et Laurence PIEL-JOLY qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX.

Secrétaire de séance :

Jimmy MEUNIER.

DB n°20-2022 - MIEUXCÉ

OBJET : *ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2022*

Le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions des associations étudiées par la Commission Finances.

Il est proposé de voter les subventions 2022 comme suit :

| | |
|---|----------|
| Association de la Bonne Humeur | 200,00 € |
| Association Chasse de Mieucé | 200,00 € |
| Comité des fêtes de Mieucé | 200,00 € |
| Collèges des Alpes Mancelles : 25 euros par enfant ayant participé à une sortie scolaire sur l'année scolaire 2021-2022. Versé directement à la famille. Limité à une aide par année scolaire. | |
| Les restaurants du cœur | 50,00 € |
| UNA : 6 € par usager de la commune | 36,00 € |

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de la répartition des sommes (comme énumérées ci-dessus) en dépenses de fonctionnement au compte 65748 pour la somme maximum de **686,00 €** et au compte 65741 pour la somme maximum de **600,00 €** au budget primitif commune 2022,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Accusé de réception en préfecture
061-216102798-20220401-20-2022-DE
Date de télétransmission : 21/04/2022
Date de réception préfecture : 21/04/2022

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX

